

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 11 juin 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Départemental**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 4, 5 et 6 juin 2018**

**2018 DASES 66G** Subvention (55.000 euros) et avenant n°1 à la convention avec l'association Le Kiosque Infos Sida et Toxicomanie (11e)

**Mme Anne SOUYRIS rapporteure.**

-----

#### **Le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Départemental**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L3211-1, L3411-1 et suivants ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et en particulier son article 10 ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le projet de délibération en date du 22 mai 2018 par lequel la Maire de Paris, Présidente du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Départemental, lui propose de l'autoriser à signer un avenant n°1 à la convention pluriannuelle entre le Département de Paris et Le Kiosque Infos Sida et Toxicomanie (11e) et d'accorder une subvention à ladite association ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne SOUYRIS, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris, Présidente du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Départemental, est autorisée à signer avec l'association Le Kiosque Infos Sida et Toxicomanie, 102C rue Amelot 75011 Paris, un avenant n°1 à la convention pluriannuelle dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 2 : Une subvention de 55.000 euros (SIMPA 21048 - dossiers 2018\_03580 et 2018\_03581) est attribuée à l'association Le Kiosque Infos Sida et Toxicomanie au titre de l'année 2018.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée à la rubrique 412, destination 4120003, chapitre 65, nature 65748 du budget de fonctionnement du Département de Paris de l'exercice 2018 et des exercices suivants sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil départemental**



**Anne HIDALGO**